

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 82 (1955)
Heft: 4

Artikel: Propos du vignoble : sur le mur...
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROPOS DU VIGNOBLE

Sur le mur...

Le vignoble a changé d'aspect depuis les vendanges.

Les teintes jaunes des vignes, le vert-pâle des prés, le brun-roux des petits vallons buissonneux qui s'inclinent vers le lac : tout a disparu !

La gelée est venue. La bise a fait tourbillonner les feuilles sèches et recroquevillées et les a accumulées au bas des murets et dans les petits sentiers.

Profitant d'un bel après-midi, je suis sorti faire un tour. J'ai retrouvé mon muret favori.

Près de moi, deux vignerons, deux vieilles connaissances, besognent : l'un porte la terre, l'autre est à son minage. Mais les voici qu'ils redressent l'échine.

— Laisse-voir ton fossoir un moment tranquille, ton minage est déjà bien avancé.

— Oh ! il faut profiter de tous les moments convenables pour travailler dehors.

— Pose ton outil, que je te dis ! On a pourtant le droit de souffler, ou quoi ? Moi, je n'ai plus que quelques hottées de terre à remonter. Elles attendront.

— Après tout, tu as raison ! Un instant de répit en plein air est le bien-venu. C'est assez de rester dedans quand le temps est mauvais...

— Surtout que les bourgeois deviennent « gringes ». Faut les entendre : « Oh ! ces hommes, parlez-m'en ! Ils sont toujours à se tourniquer autour dans la maison comme des âmes en



peine. Ils ne sont zélés que pour aller goûter le « nouveau »... et patati et patata ! »

Une heure plus tard, comme fait exprès, ils se retrouvent sur le chemin de la maison. Bientôt, ils arrivent devant la carrée à Jules. Paul fait mine de continuer sa route, mais...

— On en pique trois ? que fait Jules.

— Si tu veux, mais sans s'arrêter, que répond Paul.

(Sans s'arrêter, qu'ils disent... et ils franchissent le seuil de la cave.)

— Hein, ce « 54 » des « soucoupes volantes » ?

— Il ne veut pas être si crouïe qu'on le croyait !

— Comme aimait à répéter feu notre ministre : « On a été déçus en bien ! »

— Pour sûr ! Les derniers beaux jours d'octobre ont fait bouger la sonde !

— Et quel beau temps pour vendanger ! C'était inespéré après tout ce qu'on a enduré cette année.

— Mais dis-voir, il y a quelque chose qui me chiffonne. Pourquoi faut-il qu'en plein vignoble, pendant les vendanges, le moût soit si cher ? Dire qu'on le paie jusqu'à 4 francs le litre et qu'il sort du pressoir !

* * *

— D'accord avec toi ! Quand on songe à ce que nous en retirons. Ce n'est pas logique de vendre le moût plus cher que le vieux.

— Ce qu'on fait pour le raisin de table, on devrait le faire pour le moût. La Quinzaine du moût ! Une réclame comme une autre. A 2 fr. 50, 2 fr. 80 le litre, les cafetiers en vendraient des « gouilles », des « lacs », tout en y trouvant leur bénéfice.

— Ce serait autant de débarrassé. Du vin qu'on n'aurait plus besoin de surveiller et de soigner et de l'argent qui rentrerait tout de suite !

— Seulement, voilà ! Ce serait peut-être trop simple à réaliser. Comme ils disent à Berne : « Pourquoi faire sim-

ple quand on peut faire compliqué ! »

— On en reparlera ! C'est bien le diable qu'on ne trouve pas quelque chose.

* * *

Vite que je t'en raconte une avant de partir. Je la tiens de mon grand-père. C'était au temps où il n'y avait pas les contrôles de cave.

Donc, dans un village du vignoble, un particulier, trouvant que ses tonneaux se vidaient trop vite et que son porte-monnaie se remplissait trop lentement, avait installé « une cheneau » qui conduisait l'eau de son toit... dans ses vases à la cave.

Naturellement, le vin devenait léger, toujours plus léger à force de le baptiser. Un beau jour, la fraude fut découverte.

A ceux qui venaient lui reprocher sa mauvaise action, l'homme répondait invariablement dans son patois : « Ce n'est pas mé que met l'iguie, l'e lo Bon Diu ! »

Maintenant, au revoir, je me sauve !

— C'est ça ! Ne fais pas attendre... ton gouvernement pour souper ! Mat.

Agenda de poche suisse 1955, petit format.

L'indispensable calendrier de poche pour chacun. 192 pages, allemand-français. Imprimé et édité par Büchler & Cie, à Berne. Se trouve dans toutes les librairies et papeteries.

Ce petit agenda de poche, à couverture rouge et souple, contient une foule de renseignements des plus utiles dans la vie quotidienne. C'est également un confident discret qui nous permet de ne rien oublier de ce que nous devons faire ou savoir. Il constitue un cadeau très apprécié.



TREUTHARDT
LAUSANNE
Rue St-Pierre 1 (arcades Cinéma Atlantic)
EXÉCUTION SOIGNÉE DES
ORDONNANCES MÉDICALES